

# ENTRE NOUS



Bulletin d'Information de l'Association Amicale des Résidents de Châtel - 161, Chemin de l'Etringa - 74390 CHATEL

Site Internet : [www.residentschatel.com](http://www.residentschatel.com) - Courriel : [residentschatel@residentschatel.com](mailto:residentschatel@residentschatel.com)

Site Internet du Val d'Abondance : [valdabondance.com](http://valdabondance.com)

*Bonne et heureuse  
Année 2009*



## Le Mot du Président

La saison d'hiver arrive à grands pas et la neige tombe à Châtel ! Nous pensons donc tous aux vacances de Noël Nouvel An et à retrouver la montagne enneigée. Deux importants rendez vous pour notre association s'y dérouleront comme chaque année, l'Assemblée Générale le lundi 29 décembre et le Trophée de Ski 2009 le 2 janvier. Nous espérons vous y retrouver très nombreux comme chaque année. Dans le dernier bulletin Entre Nous, je vous informais de la décision de notre trésorier Lucien LUCAS de mettre fin à sa fonction en raison de ses nombreuses activités en dehors de notre association et lançais un appel aux candidatures pour le remplacer. Je dois dire que cet appel n'a pas donné un résultat enthousiasmant ! Pour tout dire il est resté

sans réponse ! Nous avons trouvé parmi les administrateurs actuels un successeur, qui se présentera à vous lors de l'AG du 29 décembre. Le problème est donc réglé mais cela m'amène à reposer la question sous un angle plus général. La bonne marche d'une association comme la nôtre repose sur quelques personnes et il faut pour en assurer la pérennité un renouvellement minimum de ces bonnes volontés. Aussi, avant que la question ne se pose avec plus d'acuité ou d'urgence, je relance cet appel aux bonnes volontés pour venir nous rejoindre. En attendant de vous retrouver à Châtel, je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de Noël et une très bonne année 2009.

Gérard VAN LOO

## PROGRAMME DES ANIMATIONS DE L'OFFICE DU TOURISME

### Nouveautés pour cet hiver

#### Mardi :

10h30 - 11h30 : découvrez les installations de fabrication de neige de culture et leur fonctionnement - R.V à l'Office de tourisme - gratuit

15h30 - 16h30 : visite de l'église. Dans le cadre du Centenaire de l'église St Laurent et présentation du livre «Châtel il était une fois l'église St Laurent» venez découvrir les trésors religieux de Châtel, avec une guide conférencière. Renseignements et inscriptions à l'office de Tourisme - 20 personnes max. 2 euros.

16h - 18 h : Rivari sings - le chat Rivari vous invite à son karakoé spécial enfant, dans l'espace Rivari - Gratuit

#### Judi : 17h

Rivari fait son show - spectacle enfants dans l'espace Rivari, suivi

du goûter de Rivari - gratuit

#### Vendredi :

Défi RIVARI - venez défier Rivari, seul, en famille ou entre amis, sur une structure gonflable mise en place pour la journée uniquement pendant les vacances de février.

**du 11 au 13 janvier :**  
**LA GRANDE ODYSSEE**  
**SAVOIE MONT BLANC**  
**2009**

**Châtel le rêve blanc**

**Dimanche 11 - 16H30-17h30 :**  
séance hydroludique avec Hammam, sauna et jacuzzi (peignoir fourni) 12 euros.

**Lundi 12 - 16h30 :**  
venez assister au départ de la Grande Odyssée à Châtel, dans une ambiance québécoise, musique vin chaud québécois et...) gratuit

**Mardi 13 - 14 h :**  
départ pour LAVEY les BAINS

(sources d'eau chaude naturelle, hammam,sauna jacuzzi, Tarif 20 euros

**du 25 au 28 janvier :**  
**FESTORY SKI**

**28.01- 25.02 - 25 .03 - 12.04 :**  
**Le SKY MEMORY OU LA**  
**FABULEUSE HISTOIRE DU SKI**

#### le 7 au 8 février :

Air Tour et Démo Tour Rossignol

#### du 22 au 25 mars :

Slid'On Snow

#### le 4 avril :

11ème édition de la Montée du Linga Course de ski alpinisme.

(pour plus de renseignements veuillez vous adresser à L'Office de tourisme de CHATEL)



## DATES À RETENIR

Dès à présent veuillez noter les dates du :

**Lundi 29 décembre**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**Vendredi 2 janvier 2009**

**TROPHÉE DE SKI**



## NOUVEAU CETTE SAISON :

- Forfait Châtel 6 x 1/2 journées non consécutives (1) matin ou après midi

Adultes : 132 €    Jeunes/seniors : 118 €    Enfants : 101 €

- Forfait Châtel « JOURNEE » à partir de 11 heures :

Adultes : 28,30 €    Jeunes/senior : 24,90 €    Enfants : 21,20 €

- Forfait Châtel 5 jours non consécutifs (1)

Pour positionner une journée « découverte » sur le domaine des Portes du Soleil ou encore faire une petite pause au cours de votre séjour, optez pour le forfait Châtel 5 jours non consécutifs.

Adultes : 136 €    Jeunes/senior : 120 €    Enfants : 102 €

(1) les forfaits 6 1/2 journées ou 5 journées non consécutives sont valables sur 7 jours

(2) le forfait journée Portes du Soleil est à ajouter au forfait 5 JOURS NC Châtel

**Gratuité pour les skieurs de moins de 5 ans (forfait Châtel et Portes du Soleil)**

**Gratuité pour les skieurs de plus de 75 ans (forfait Châtel)**

PROMOTION : -15% sur les forfaits CHATEL et PORTES DU SOLEIL à partir du 4 avril 2009

- **FORFAIT SAISON CHATEL POUR LES ADHERENTS DE L'AARC (ancienneté d'au moins 1 an) quelque-soit la date d'achat du forfait :**

Adulte : 324,00 €    Jeune/senior : 285,00 €    Enfants : 243,00 €

- **FORFAIT SAISON PORTES DU SOLEIL POUR LES ADHERENTS DE L'AARC**

Adulte : 600 €    Enfants (jusqu'à 15 ans) : 402 €    Senior (à partir de 61 ans) : 480 €

- Remise de 15% sur les forfaits séjour Châtel (5 ou 6 jours entiers) accordée aux résidents louant leur appartement

## QUOI DE NEUF À CHATEL ?

(extrait des journaux LE MESSAGER – LE DAUPHINE)

### Liaison LINGA-SUPER CHATEL et télésiège LINGA Annecy 2018 en ligne de mire

Les élus se sont réunis avec le maître d'œuvre missionné pour le développement du domaine skiable, comprenant notamment le projet de liaison et le remplacement du télésiège du Linga 2 prévu pour l'hiver 2009-2010. Cette rencontre avait pour objectif de présenter aux élus les différentes solutions qui pourraient être envisagées pour lier les deux domaines. Solution purement cartographique dans un premier temps. Le maître d'œuvre CNA a pris le dossier en profondeur, prenant en considération les flux de skieurs, les flux routiers par période, les débits horaires des installations de chaque domaine, le taux d'occupation des transports en commun dans la commune, etc..

A ce stade, il ne s'agit que d'étudier et d'analyser les chiffres et les différents tracés. La prochaine rencontre, prévue en novembre précisera aux élus les coûts de construction estimés, les coûts d'exploitation et la rentabilité de chacune des solutions proposées.

Le maire de Châtel, Nicolas RUBIN précise « On souhaite avoir en main toutes les informations nous permettant de faire le choix le plus raisonné, le plus raisonnable, le plus fonctionnel et le plus rentable. On doit aussi tenir compte des différents impacts, pollution visuelle, pollution sonore dans le cas où le choix nécessiterait des installations de neige de culture, à proximité des habitations par exemple ».

Concernant le remplacement du télésiège du Linga 2 en 2009 l'analyse est aussi la base de la réflexion. Sur ce point, Nicolas RUBIN précise : « On réfléchit à l'implantation de cet appareil en intégrant la réflexion sur la liaison. Les deux dossiers pourraient être liés et il ne faut pas les distinguer au risque de se tromper pour une longue durée. Un gros appareil comme celui-ci doit tenir compte des possibilités de restructuration du domaine et l'éventualité de suppression de téléskis qui feraient doublon est envisagée ». Et d'ajouter : « Comme il s'agit d'un site particulièrement adapté et apprécié pour les épreuves de ski haut niveau, j'ai demandé à ce qu'on tienne compte de la candidature d'Annecy 2018 dans la réflexion, on ne sait jamais... ». Visionnaire ?

### L'aménagement de l'ancienne poste reporté

Lors du déménagement des services de la Poste à la maison châtelaine rénovée, les anciens locaux de la poste devaient accueillir les services de police et de gendarmerie dans le cadre du rétablissement de la présence de cette dernière en période touristique.

L'investissement pour le réaménagement de ces locaux était estimé à 365.000 euros, mais après consultation en vue d'une ouverture pour Noël prochain, Nicolas RUBIN, le maire de Châtel, devait déclarer : « Vu le délai raccourci et la charge des entreprises on a eu des réponses aux devis qui étaient bien au-delà de nos espérances et qui dépassaient les estimations ; nous avons décidé de ne pas donner suite à ce projet immédiatement, et de le reporter au printemps prochain. En attendant, nous poursuivons les consultations auprès des entreprises pour qu'elles nous remettent des prix qui correspondront aux estimations que nous avons eues ». Il poursuit « Concernant les gendarmes nous avons la solution de les loger dans l'hôtel Plein Soleil par le biais d'une convention avec le propriétaire dont le montant nous coûtera bien moins cher que le surcoût des travaux ».

L'aménagement futur devra répondre à une utilisation de l'espace la plus optimale possible avec des facilités d'accès aux personnes à mobilité réduite pour les locaux accueillant le public.

## Renforcement des actions en faveur de l'environnement

Sandra Burnet, la présidente de la commission environnement du conseil municipal, présenta récemment la composition du comité local du suivi de la charte nationale en faveur du développement durable dans les stations de montagne. Ainsi Sylvie Bovard, Sandra Burnet qui aura un rôle de coordinatrice de la charte, Fabienne Charbonnel, Frédéric David, Maurice David-Rogeat, Luc Genous, Patrick Hamel, Bernard Lacroix, Bertrand Lucureur, Gérard Loubies, Stéphane Renaud et Fréddy Rubin auront un rôle essentiel d'observation et d'acteurs du développement durable, une interface avec les habitants de la station.

Un travail autour du tri sélectif a d'ores et déjà débuté, à commencer par le renforcement des installations de moloks dont les couvercles sont changés en vue de faciliter les tris et d'identifier les contenus, à savoir vert pour le verre, bleu pour le papier et jaune pour le plastique. On peut les trouver au carrefour Bouchet-Petit Châtel, au Bellevue, au carrefour Roitet RD22, dans le centre près des anciennes cabines téléphoniques, au Bienvenue et au Linga.



## Les nouveaux locaux de l'infirmerie

Installée jusqu'alors dans les locaux route des Freinets, accessible par un escalier inadapté pour les personnes âgées et à mobilité réduite, l'infirmerie déménage pour s'installer dans les locaux du parking souterrain, dans le centre. « Cette nouvelle implantation décidée par les élus, permettra aux utilisateurs des services infirmiers de pouvoir se rendre plus facilement à leur rendez vous tout en ayant des possibilités de stationnement dans le parking souterrain attendant au local en question » explique Nicolas Rubin.

Une place de stationnement sera effectivement spécialement réservée pour le personnel infirmier et les locaux aménagés conformément aux normes fonctionnelles et d'hygiène. Mis à disposition à titre gracieux pour soutenir ce service indispensable répondant à une demande continue, ce local dont les clés ont été remises mardi matin satisfait pleinement les actrices des services de santé de la vallée.

Les anciens locaux, remis en état grâce à une aide financière de santé au travail du Léman, serviront à la médecine du travail. Le comité d'entreprise de la SAEM qui occupait les locaux du parking a été déplacé dans les locaux de la gare de la télécabine de super Châtel. Enfin, dans un souci de regroupement des structures et de mise en commun des moyens, Radio Châtel intègrera la Maison Châtelanne auprès de sa structure « mère », la SAEM Sport et Tourisme.

## SKI MEMORY REVIENT !

Ce véritable "Son et Lumière" met en scène une troupe de cinquante moniteurs de ski bien décidés à faire connaître l'histoire du ski comme véritable patrimoine culturel. D'après l'œuvre d'Yves Balluy, le scénario illustre à la manière d'un conte féérique, l'histoire du ski de sa période la plus ancienne aux glisses des années 2000. Le spectacle se compose de seize tableaux animés par des acteurs skieurs, qui évoluent par vagues à la manière d'un ballet sur un stade de neige. Ces seize tableaux sont complétés par la période qui va jusqu'à nos jours. Les acteurs du SKI MEMORY vous feront revivre les principaux événements et techniques ayant marqué cette histoire fantastique. Retenez dès à présent, les dates des représentations :

- mercredi 28 janvier 2009 à 20h30
- mercredi 25 février 2009 à 20h30
- mercredi 25 mars 2009 à 21h
- dimanche 12 avril 2009 à 21h.

## Aménagement pour une meilleure répartition des flux

Sécurité et meilleure répartition des flux de skieurs sont à la base des gros travaux d'aménagement actuellement en cours de réalisation sur le domaine de Pré la Joux, à hauteur de Plaine Dranse, là où la piste rouge du lieu-dit Les Ficles coupe la piste verte de la Belette créant un mélange de niveau entre les sieurs, peu propice à la sécurité. Désormais un nouveau tracé permettra aux bons skieurs de rejoindre Pierre-Longue et le télésiège de Pré-la-Joux. « L'objectif est aussi d'améliorer la fréquentation du télésiège de Pré-la-Joux qui est très en-deça de ses capacités » précise le maire de la station Nicolas Rubin. « Cette nouvelle voie de 30 mètres de large sur 2 kilomètres de long entre les sapins devrait aussi fluidifier le trafic de skieurs le soir au retour du ski » devrait préciser Jean-Louis Tuillon, directeur des pistes.

## La discothèque de retour dans le centre

Dès Noël, la discothèque de Châtel devrait réintégrer les locaux qu'elle avait quitté en 2000 dans la gare de Super Châtel au centre du village.

Suite à la vente des locaux dans lesquels l'activité nocturne se développait jusqu'à présent au lac de Vonnes, la municipalité a pris les choses en main. Le maire Nicolas RUBIN explique : « Devant le fait de savoir qu'il n'y aura plus de boîte de nuit cet hiver, nous avons décidé de céder ce local de 376 m<sup>2</sup> pour recréer une activité qui existait déjà avec plusieurs avantages : d'être au centre, dans la vie de la station, et accessible de partout avec des parkings de proximité »

Ainsi les travaux d'aménagement sont-ils en cours de finition. C'est le gérant de l'ancienne discothèque, Jean-Yves Servat, qui en sera le gestionnaire.



# BUGET 2007/2008 et comparaison exercice précédent

<b>A.A.R.C. - COMPARAISON DES CHARGES ET PRODUITS SUR LES DEUX DERNIERS EXERCICES</b>								
		Exce 2006/2007			Exce 2007/2008			
RUBRIQUES		BUDGET 2006/2007	REALISE 2006/2007	RAP. %	BUDGET 2007/2008	REALISE 2007/2008	RAP. %	RAP. %
		(A)	(B)	(B/A)	(C)	(D)	(D/C)	(D/B)
0.1	Impression	3 387,02	4 093,70	21%	4 216,51	4 071,25	-3%	-1%
0.2	Routage	843,19	924,18	10%	951,91	904,43	-5%	-2%
0.3	Affranchissement B.I.	1 619,54	1 743,15	8%	1 795,44	1 690,04	-6%	-3%
<b>Sous-total 0</b>		<b>5 849,75</b>	<b>6 761,03</b>	<b>15,58%</b>	<b>6 963,86</b>	<b>6 665,72</b>	<b>-4,28%</b>	<b>-1,41%</b>
11	Photocopies	158,52	13,42	-92%	63,82	6,50	-90%	-52%
12	Fournitures bureau	408,91	89,31	-78%	191,99	194,22	1%	54%
13	Affranchissement hors BI	618,15	548,40	-11%	564,85	538,35	-5%	-2%
14	Téléphone/Fax/Web	283,15	303,85	7%	312,97	237,49	-24%	-22%
15	Achats Librairie	6,15	35,00	469%	36,05	28,50	-21%	-19%
16	Impress.carte de membre							
<b>Sous-total 10</b>		<b>1 474,88</b>	<b>989,98</b>	<b>-32,88%</b>	<b>1 169,68</b>	<b>1 005,06</b>	<b>-14,07%</b>	<b>1,50%</b>
21	Activités d'été	2 727,50	4 378,83	61%	4 510,19	4 435,08	-2%	1%
22	Activités d'hiver	497,52	241,31	-51%	248,55	594,71	139%	59%
23	Trophée : Organisation	243,38	328,86	35%	338,73	149,17	-56%	-55%
24	Trophée : Dotation	124,44	210,00	69%	216,30	127,70	-41%	-39%
<b>Sous-total 20</b>		<b>3 592,84</b>	<b>5 159,00</b>	<b>43,59%</b>	<b>5 313,77</b>	<b>5 306,66</b>	<b>-0,13%</b>	<b>2,78%</b>
31	Publicité	404,91		-100%				
32	Abonnements journaux	52,71	56,60	7%	58,30	56,43	-3%	0%
33	Assurances	249,43	245,58	-2%	252,95	259,57	3%	5%
34	Remboursement cotisations							
<b>Sous-total 30</b>		<b>707,05</b>	<b>302,18</b>	<b>-57,26%</b>	<b>311,25</b>	<b>316,00</b>	<b>1,53%</b>	<b>4,37%</b>
41	Frais bancaires et MV VMP	50,01	29,77	-40%	30,66	0,38	-99%	-99%
<b>Sous-total 40</b>		<b>50,01</b>	<b>29,77</b>	<b>-40,47%</b>	<b>30,66</b>	<b>0,38</b>	<b>-98,76%</b>	<b>-98,72%</b>
52	Frais déplacement CA & Bureau	190,84	138,48	-27%	142,63	84,00	-41%	-39%
53	Frais Location Bureau	209,26	209,59	0%	215,88	213,37	-1%	2%
55	Assurance RC bureau	18,00	20,69	15%	21,31	19,22	-10%	-7%
56	Dons,Cotisations, Etc	164,25	164,68	0%	169,62	291,50	72%	44%
<b>Sous-total 50</b>		<b>582,35</b>	<b>533,44</b>	<b>-8,40%</b>	<b>549,44</b>	<b>608,09</b>	<b>10,67%</b>	<b>12,28%</b>
61	Divers, Transferts, etc	23,90		-100%				
62	Variation des stocks							
<b>Sous-total 60</b>		<b>23,90</b>	<b>0,00</b>	<b>-100,00%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>12 280,78</b>	<b>13 775,40</b>	<b>12,17%</b>	<b>14 338,66</b>	<b>13 901,91</b>	<b>-3,05%</b>	<b>1%</b>
71	Cotisations	10 188,00	9 837,00	-3%	9 706,50	9 346,50	-4%	-5%
72	Participation aux activités	1 932,13	3 462,00	79%	4 101,36	3 756,00	-8%	8%
73	Divers, Transferts, etc	25,28	175,16	593%	13,00	107,76	729%	-38%
74	Produits d'épargne	305,82	357,60	17%	495,49	544,07	10%	34%
75/76	Produits des VMP	98,00	93,92	-4%				-100%
<b>TOTAL RECETTES :</b>		<b>12 549,23</b>	<b>13 925,68</b>	<b>10,97%</b>	<b>14 316,35</b>	<b>13 754,33</b>	<b>-3,93%</b>	<b>-1,23%</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>268,45</b>	<b>150,28</b>	<b>-44,02%</b>	<b>- 22,31</b>	<b>- 147,58</b>	<b>561,50%</b>	<b>-198,20%</b>
TOTAL DES ACTIFS au -----				<b>30/09/07</b>	-----		<b>30/09/08</b>	
Solde compte de banque				<b>2 093,69</b>			<b>1 554,32</b>	
Carnet d'épargne				<b>16 516,25</b>			<b>17 409,10</b>	
<b>TOTAUX</b>				<b>18 609,94</b>			<b>18 963,42</b>	